

Le Comité de Direction de l'EPIC - Office de Tourisme, légalement convoqué le 13 septembre 2013 s'est réuni à l'Office de Tourisme sous la présidence de Monsieur Benoît DUPUY.

2013-33

## Délibération du Comité de Direction - mardi 24 septembre 2013

Etaient présents : Collège des élus

**Titulaires** : Messieurs Cavalie Alain, Desplat Daniel, Dupuy Benoît, Liot Vincent, Mingo Michel et Madame Prades Jeanine et

**Excusés** : Messieurs Alajouanine Bernard, Garrigues André, Maxant Jean-Claude, Van bosstraeten Michel, Lagarde Jean, Victor Guy, et Madame Lafinestre Karine.

**Suppléants** : Madame Gruelles et Messieurs Favre-Felix Matthieu, Plagnes Jean-Pierre

Etaient présents : Collège des organisations intéressées au Tourisme

**Titulaires** : Messieurs Hannyoy Jacques, Compte Serge, Garnier Jean-François, Mesmin Bernard, Sachot Pascal, et Madame Vogel Martine.

**Excusés** : Messieurs Benedetti Didier, Thiel Jean-Pierre.

**Suppléant** : Mesdames Crozat Thérèse.

\*\*\*\*\*

### **2013-33 : CAMPING LOT ET BASTIDES : TARIFS LOCATIFS ET EMPLACEMENT 2014**

Monsieur le Président informe que - la saison estivale étant bientôt terminée - il faut lancer la commercialisation du Camping Lot et Bastides pour l'année prochaine et arrêter dès maintenant les conditions tarifaires.

La grille tarifaire proposée se trouve ci-jointe.

Riche de l'expérience de cette première année, les modifications suivantes ont été apportées :

- Simplification de la grille en supprimant la succession de périodes en juillet.
- Augmentation légère des prix basse saison locatifs
- Prolongation de la moyenne saison jusqu'au 12 juillet et validité des cartes "stop accueil camping-car" et "acsi" jusqu'à cette date. Mêmes conditions pour ANWB ADAC et leurs cartes NKE/campcard.
- Chalets 4 personnes et mobilhomes 6 personnes au même prix
- Augmentation légère des prix de location à la nuit pour les "1-2 personnes" et "3-4 personnes"
- Baisse du prix "emplacement nature"
- Baisse du prix "emplacement confort".
- Augmentation du prix tentes canada en basse saison

Après débats, Monsieur le Président propose de valider la grille tarifaire du Camping Lot et Bastides telle que présentée.

**Le Comité de direction, après en avoir délibéré :**

**Valide** la grille tarifaire du Camping Lot et Bastides telle que présentée.

Certifiée exécutoire, le **25 septembre 2013**

(Art. L. 2131.1 du CGCT)

*Résultat du vote*

*Votants : 16*

*Pour : 16*

*Contre : 00*

*Abstention : 00*

Fait et délibéré, les jours, mois et an  
susdits.

Villeneuve sur Lot, le 25 septembre 2013

Copie certifiée conforme

Le Président,

**Benoît DUPUY**